



Ref : CA2019/17

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 MARS 2019

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE SORTIE D'INVENTAIRE

➡ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 15 mars 2019 réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-1, L.712-2, L.712-3, R.719-52 à R.719-112,

Vu les dispositions du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

Etant constaté l'arrivée en cours de séance (10H00) d'un membre du conseil d'administration ayant voix délibérative (Mme Lopez), portant à 18 le nombre des membres présents en séance de conseil d'administration,

➤ *Après en avoir délibéré,*

➡ **DÉCIDE, à l'unanimité, d'approuver la sortie d'inventaire suivante:**

- **opération de sortie d'inventaire consécutive à un vol portant sur matériel informatique non amorti, d'une valeur nette comptable de 555 €.**

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 15 mars 2019.

Nombre de membres présents	18
Nombre de membres représentés	14
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	32
Nombre de votes pour	32
Nombre de votes contre	0

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 15/05/2019

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le : 27/03/2019